 **BULLETIN D'ADHESION 2024**

Pour **P**ersonnes **M**orales :

Dénomination : ... ... ... ... ... ... ... .... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ..

Complément : ... ... ... ... ... ... ... .... ... ... .... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ...

Adresse : .............................................................................................................

Téléphone(s) : / / / / Portable : / / / /

Courriel : … … … ... … … … ... ... ... ... ... ... @… ... ... ... ... ... ...

*Personne à joindre : ... ... ...* … ... ... ... ... ... ... … … …

**Verse la somme de : ... ... ... ... €** par Virement ou par Chèque libellé à l'ordre de : A.S.M.E.

Association loi 1901 > 30 € Entreprises > 50 € Collectivités > 100 € Syndic de copropriété > 10 € par appartement géré par le moulin…

Abonnement à la revue MOULINS DE FRANCE – 4 numéros par an = 22 € (au lieu de 35 € soit tarif préférentiel accordé aux adhérents à l'ASME).

(Entourez les mentions utiles ; des conditions particulières sont disponibles pour les personnes physiques = écrire à asme91@laposte.net voir ci-dessous)

Le : / / à : *...*......................

 Signature (s) :

Siège social : Mairie d’Etampes, Service de la Vie Associative, 91150 Etampes. Tèl : 0606759933. Courriel : asme91@laposte.net ; Site internet : asme91.org/ Association déclarée au J. Officiel Association N° 007 du 14/02/09 n° 0198, adhérente à la FFAM (Fédération à laquelle nous remontons une partie de l’adhésion. Par virement = IBAN : **FR76 1820 6000 8360 2465 0445 352. (**AGRIFRPP882**)**